

CITP
Cahiers Internationaux de Théologie Pratique

Série « Documents » n° 8

Argumentaire développé lors de l'affaire du catéchisme progressif

Document inédit - 12 juin 1957

Jean HONORÉ

Publié sur le site : www.pastoralis.org en avril 2013



Notes en marges des trois articles consacrés à la « LITTERATURE CATECHISTIQUE » par Mgr LUSSEAU, doyen de la Faculté de Théologie d'Angers, dans la « Revue des Cercles d'Etudes d'Angers » (Janvier – Février – Mars 1957).

Querelle des Anciens et des Modernes.

Nous nous refusons, pour notre part, à suivre Mgr Lusseau dans sa critique à l'égard de ce qu'il appelle « La méthode nouvelle du catéchisme ». Cette critique revêt un caractère trop systématique et se poursuit avec une rigueur trop passionnée pour garder les titres d'impartialité et d'objectivité qu'on était en droit d'attendre d'un doyen de Faculté. Elle vise à instituer le procès de l'actuel renouveau catéchistique, en usant de procédés polémiques et de critiques arbitraires qui tendraient à encourager l'opposition entre tradition et progrès, comme s'il s'agissait de susciter, au plan de la pédagogie religieuse, une nouvelle querelle des anciens et des modernes.

Les responsables du Mouvement catéchistique ne répudient aucunement la critique de leurs efforts et de leurs méthodes ; ils attendent même une franche collaboration des théologiens spécialisés pour définir les principes et les voies d'une catéchèse fidèle aux exigences de la foi et efficace dans ses applications. Mais ils sont en droit de requérir chez ceux qui les jugent la bonne foi élémentaire, à défaut de la sympathie fraternelle, en même temps qu'ils estiment qu'une critique n'est valable que dans la mesure où elle tient compte de tous les aspects de la réalité qu'elle prétend contrôler.

Nous voudrions montrer que la querelle suscitée par les articles de Mgr Lusseau est aussi dénuée de justice et de sereine impartialité que de profondeur et d'acribie.

- Cette critique est injuste, parce qu'elle méconnaît les intentions clairement exprimées des responsables du Renouveau.
- Elle est « à priori » parce qu'elle ne respecte pas les données intégrales de la formation catéchistique.
- Elle est partielle parce qu'elle schématise grossièrement le sens du catéchisme progressif qu'elle veut condamner.

1 – LA CRITIQUE EST INJUSTE

Faut-il le dire ? La critique de Mgr Lusseau, pour charitable qu'elle se veut, manque à la fois de sérénité et de sympathie ; elle est odieuse par les insinuations qu'elle porte et les procédés de polémique qu'elle utilise.

- Jamais les promoteurs du renouveau du catéchisme n'ont prétendu faire litière absolue des méthodes de catéchisme utilisées par leurs devanciers.

Jamais ils n'ont eu l'ambition de « repartir à zéro », en faisant un « jeu de massacre » de toute la pédagogie antérieure. Où Mgr Lusseau a-t-il découvert les sources d'un pareil iconoclasme ?

Il est possible que certains catéchistes, dans leurs expressions verbales ou écrites, aient traduit quelque dépit trop accusé à l'égard d'une méthode d'enseignement figée dans l'explication et la récitation des leçons ; il est possible encore que dans leur zèle à promouvoir un renouveau qu'ils jugeaient indispensable, certains aient témoigné de quelques mouvements d'impatience : tout renouveau s'affiche volontiers dans un style totalitaire et exclusif. Mais de telles intempérances, si blâmables soient-elles, ne sauraient jeter une suspicion totale et définitive sur les intentions des maîtres qui, dans un patient effort de recherche et de travail, visent à renouveler l'enseignement religieux dans la ligne même de la plus pure tradition catéchistique.

Pour notre part, nous nous sommes toujours efforcés de garder cette fidélité créatrice qui, ainsi que le rappelait récemment Pie XII, est le signe même d'une tradition vivante. Bien des fois déjà, nous avons soutenu le rôle indispensable du Manuel de catéchisme, légitimé son utilisation, insisté sur l'explication des formules, demandé l'effort de mémorisation par les enfants (voir l'introduction au programme progressif de Catéchisme édité par la Commission catéchistique de Rennes). Et nous ne pensons pas le moins du monde avoir violé cette tradition classique en essayant de compléter ces moyens élémentaires de toute pédagogie par d'autres moyens tributaires d'une science pédagogique plus réfléchie et peut-être plus réaliste.

Une autre accusation formulée par Mgr Lusseau fait grief à « la nouvelle méthode » de se vouloir exclusive ; sans tenir compte des autres moyens de formation chrétienne, elle prétendrait à elle seule résoudre tous les problèmes posés par la déchristianisation (p. 115).

Nous avouons être totalement déconcertés par une telle allégation. S'il est une évidence que nous pouvons vérifier tous les jours, c'est que le renouveau catéchistique se caractérise autant par une adaptation de la pédagogie que par un effort de pastorale. Comment Mgr Lusseau peut-il accuser les tenants de la méthode qu'il incrimine de sacrifier les autres aspects de la formation chrétienne, quand tout témoigne que leur pédagogie ne prend son vrai sens qu'en fonction d'une pastorale d'ensemble. Ils ont contribué, pour une part, à faire découvrir les intégrales dimensions de la pastorale des enfants et à situer le catéchisme au sein de cette pastorale. Limiter, comme l'a écrit Mgr Lusseau, le renouveau du catéchisme à une question de pédagogie religieuse, c'est tronquer radicalement les intentions de ses promoteurs qui ont toujours clairement affirmé que le catéchisme devait s'intégrer dans le contexte de tout l'apostolat paroissial. Cette évidence a été formulée à plusieurs reprises au cours du dernier Congrès de Paris ; nous l'avons mise en relief dans notre plaquette (Introduction p. 4).

Dans l'analyse des arguments présentés par le Doyen D'Angers, nous sommes surpris et peiné de retrouver tous les procédés polémiques dont l'usage est classique chez ceux qui défigurent une thèse afin de mieux la dénoncer.

- généralisation hâtive : une expérience de catéchistes assurément fort contestable suffit à discréditer tout l'ensemble ; ce n'est point parce que certains catéchistes ont recours à des procédés burlesques pour expliquer la messe aux enfants que toute la catéchèse de la messe doit être dénoncée ; établir une relation d'influence entre les orientations de M. Colomb et de telles applications, c'est une chose facile et non dénuée d'habileté ; est-ce très honnête ?
- réduction à l'absurde ; les cas les plus extrêmes sont évoqués afin d'illustrer une position qu'ils desservent ; la pédagogie deviendrait un

agencement disparate de trucs et de recettes qu'il n'est plus difficile de prendre pour de « l'enfantillage » (P. 94).

Ainsi l'auteur des articles juxtapose-t-il, dans un même paragraphe (ibid. P.94 et notes de la p. 96) des témoignages de catéchistes de jardins d'enfants (fiche 273 de Strasbourg) et un texte littéraire qui n'a qu'une valeur d'approximation pour causeries sur l'amour à des adolescents (fiche 278, la dernière partie « Eve ou la trahison par sociabilité » est écrite par un rédacteur dont l'intention est d'autant moins difficile à suspecter qu'il est, comme Mgr Lusseau, un exégète de métier : Dom Hilaire Duesberg ! Il est pourtant aisé de voir que Dom Duesberg n'écrit pas ici en technicien de l'exégèse !)

- Enfin faut-il avouer l'impression que nous éprouvons à la lecture des articles de Mgr Lusseau ? Nous ne pouvons résister à cette impression que nous sommes en face d'une construction faite à priori, d'un réquisitoire plus habile que profond, plus brillant que rigoureux la thèse de Mgr Lusseau est bâtie avec des découpages de textes, des rapprochements ingénieux, sinon avec des commérages et des qu'en dira-t-on. C'est une « logique de papier » qui paraît présider à tout son développement. Jamais on n'a l'impression d'une critique construite à partir d'une expérience directe et concrète des séances de catéchisme. C'est un théologien qui écrit, rédige et condamne de son bureau ; mais comment sa critique serait-elle pertinente si elle ne rencontre pas son objet, sinon dans les livres, les brochures et les bulletins ? Nous pensons que toute appréciation de la pédagogie doit se faire à partir d'une expérience personnelle de cette discipline qui ne saurait se réduire à aucune autre et dont nous n'osons pas dire à Mgr Lusseau qu'elle recouvre bien de complexités...

II – LA CRITIQUE EST A PRIORI

Mais justement, dira-t-on : Mgr Lusseau est théologien et c'est l'arbitrage de la théologie qu'il présente en censurant « la nouvelle méthode ».

Nous ne pouvons refuser à un doyen de Théologie ce droit de porter des jugements de valeur doctrinale sur les principes et des orientations dont se réclament les catéchistes. Bien au contraire, il revient à la théologie de prononcer des règles normatives en matière d'éducation religieuse.

Mais nous faisons deux remarques qui exprimeront les deux conditions requises pour que soit valable le jugement du théologien : d'une part, que la distinction soit clairement faite entre le plan de la pédagogie proprement dite et celui de la théologie ; d'autre part, que la théologie elle-même respecte ce qu'il y a de spécifique et d'irréductible dans l'objet de la catéchèse.

Or, il ne nous paraît pas que Mgr Lusseau se soit soucié de sauvegarder ces deux conditions qui eussent rendu sa critique plus rigoureuse, sinon plus perspicaces.

- a) Nous remarquons, en effet, dans son développement sur la « Littérature catéchistique », un continuel confusionnisme entre les problèmes que pose la pédagogie et ceux qui engagent la théologie. A moins d'admettre (c'est peut-être la pensée secrète de l'auteur) que le catéchisme est dispensé aux enfants comme un cours de théologie à des étudiants, il faut très nettement distinguer, comme nous le disons plus haut, le plan de la pédagogie religieuse et celui de la théologie qui lui sert de fondement. Or, Mgr Lusseau ne respecte jamais ces deux plans, ce qui lui permet de dénoncer comme hétérodoxe une formulation théologiquement incomplète, mais pédagogiquement valable. Avec un tel procédé, il est facile de stigmatiser les efforts d'approximation doctrinale dont témoigne la pédagogie nouvelle qui obéit à une loi de progression. Mais une telle critique est-elle valide, qui ne respecte pas les données objectives dans lesquelles se situe la pédagogie de la foi ?
- b) La seconde condition à laquelle doit se soumettre toute critique de l'enseignement du catéchisme est d'un ordre plus complexe, car elle touche au difficile problème des rapports entre la théologie et [illisible] du catéchisme. Au risque de paraître quelque peu prolix, on nous permettra d'exprimer ici notre pensée. Il s'agit de rappeler les principes généraux du catéchisme.

La fin du catéchisme :

1) Sa fin prochaine, il va sans dire, c'est l'enseignement des vérités religieuses. Il s'agira toujours – et nous sommes ici en plein accord avec le Doyen d'Angers – de transmettre à des intelligences d'enfants une connaissance des mystères chrétiens, des lois morales et des moyens de salut. La voie de cet enseignement est didactique et le principe paulinien « Fides ex auditu » reste toujours valable. Qui pourrait le nier ?

2) La fin éloignée : pas plus que l'objet formel de l'acte de foi ne rend compte de toute la réalité complexe de la foi, l'objet formel du catéchisme identifié à l'enseignement doctrinal, ne rend compte de toute la finalité du catéchisme. Il y a un sens prégnant de la foi « quae per caritatem operatur » ; il y a, de même, une fin adéquate du catéchisme qui dépasse l'objectif doctrinal. Quand le Seigneur demande aux Apôtres de « faire des disciples » (c'est le sens du mot grec « matheteusate » de Mt XXVIII 19), il ne s'agit pas seulement pour eux de transmettre un enseignement, mais de promouvoir des croyants. Plus exactement, l'enseignement n'est pas lié seulement à une transmission didactique du message chrétien : cet enseignement est vie ; il est ordonné radicalement à la foi ; c'est pour nourrir et augmenter cette foi qu'il est donné ; refuser cette fonction vitalisant de la catéchèse, c'est mutiler son rôle. « Il faut tout faire, dit Pie XII, pour épanouir la grâce baptismale des jeunes par une formation de l'esprit et du cœur donnée en de justes conditions de liberté et d'efficacité » (Lettre au Congrès national de l'Enseignement religieux, 9 avril 1955).

Nous ne contestons pas que la fonction « immédiate et per se » du catéchisme soit l'enseignement de la foi « per modum intellectus », mais nous précisons aussitôt qu'un tel enseignement est ordonné à une fin plus haute, qui est la motivation de la foi, disons en un langage plus scolastique, la formation et le développement de l'habitus de foi et des autres vertus théologiques. C'est justement parce que le catéchisme est irréductible à toute autre forme de didactisme intellectuel qu'il pose des problèmes spécifiques de pédagogie, tant au point de vue de son objet : le message religieux, que de son sujet : l'enfant catéchisé.

Théologie et catéchèse

Nous regrettons que Mgr lusseau, en voulant dénoncer un « régime de dés intellectualisation » soit passé, en quelque sorte, à côté du vrai problème. Il

semble poser, en principe, que l'enseignement du catéchisme doit puiser sa doctrine dans la théologie systématique et conceptuelle élaborée par la tradition dogmatique de l'Eglise. Le Manuel du catéchisme, si nous comprenons bien sa pensée, ne serait qu'un résumé de théologie à l'usage des enfants. Est-il permis d'affirmer que cette conception du manuel nous paraît très schématique, sinon très simpliste ?

Nous sommes en plein accord avec Mgr Lusseau pour requérir de la part des catéchistes une formation doctrinale très solide, forgée dans une connaissance des thèses dogmatiques de l'Eglise, soucieuse d'une culture théologique en même temps précise par la rigueur des concepts et des notions, organique dans l'agencement et la structure du donné révélé, soumise aux exigences de la « fides quaerens intellectum ». Il y a une théorie scientifique scolastique dont le Magistère a maintes fois rappelé le mérite et exigé l'enseignement dans les séminaires.

Mais est-il absolument sûr que cette théologie scientifique soit le fondement valide et organique de l'enseignement catéchistique ? La catéchèse diffère de la théologie systématique en même temps par son objet propre et par ses moyens d'expression. L'objet de la théologie systématique, c'est la rationalité de la foi appréhendée dans les « rationes theologiae » ; elle recourt à un langage technique, élabore des concepts destinés à circonscrire le dogme, à lui donner toute son intellectualité, à le défendre contre toute menace d'équivoque ou d'hérésie. Mais l'objet de la catéchèse est différent : c'est la transmission des vérités de foi, saisies non pas dans le cadre d'une réflexion rationnelle, mais dans la tradition vivante de l'Eglise ; cette transmission de la Parole de Dieu recourt à des moyens d'expression, à un langage qui ne sont plus ceux de la théologie scientifique.

Nous dirions pareillement que le dogme défini par un Concile n'est pas dans son expression technique (v.g. le concept de transsubstantiation, de justification, d'ex opere operato...) objet direct et immédiat de la catéchèse ; ces concepts précisent le sens de l'affirmation dogmatique en prévenant, dans sa rigueur formelle, toute interprétation hétérodoxe ; il va sans dire que la connaissance de ces concepts est requise pour les catéchistes, au titre, non pas de la

transmission de la foi, mais au titre de la sécurité doctrinale. Car l'objet de la catéchèse, ce n'est pas l'énoncé, mais la réalité religieuse qui est signifiée par la définition dogmatique. La catéchèse reprend à son compte le mot de St Thomas : « Actus credentis non terminatur ad enuntiabile, sed ad rem » (Sum. Th. IIae IIae I 2 2 m).

Il reste donc que la catéchèse doit motiver la foi, non pas d'abord par l'enseignement des formules et des concepts forgés pour défendre et protéger le dogme contre les hérésies, mais par la transmission de la vérité religieuse telle que nous pouvons la saisir dans sa forme la plus simple et la plus directe et qui est celle de l'Écriture. (Nous mettons à part les définitions dogmatiques concernant le dogme marial ; Immaculée-Conception, Assomption... qui justement ont moins une signification de sécurité doctrinale que de spiritualité).

Cette distinction entre dogme défini par le Magistère et catéchèse, entre théologie scientifique et théologie du message, nous paraît capitale. Un catéchisme peut-être en même temps doctrinal dans son enseignement, précis dans ses formules, sans être pour autant lié aux structures et au langage de la théologie systématique. Nous sommes peut-être ici au cœur du débat soulevé par Mgr Lusseau et nous aurions aimé que les vrais problèmes y fussent clairement posés ; un théologien d'école peut ne pas souscrire à la distinction que nous venons de préciser et qui fait l'objet aujourd'hui d'une recherche féconde dans certaines facultés, en particulier en Allemagne : il suffit de citer les noms d'Arnold, de Jungmann, de Tillmann. Mais il ne peut esquiver le débat lui-même : un catéchisme, nous semble-t-il, sera toujours autre chose qu'un résumé de théologie dogmatique, une sorte de « digeste » des définitions conciliaires. Nous avouons être déconcertés par le simplisme d'une affirmation comme la suivante : « Les formules conciliaires n'ont fait que résumer, préciser, en termes usuels (c'est nous qui soulignons) les données de la Révélation » (p. 140).

Et parce que les responsables du Renouveau du Catéchisme cherchent aujourd'hui à référer leur enseignement à une théologie du Message dont la fonction est complémentaire, sans être exclusive de la théologie scientifique

de l'Ecole, il est aussi vain de les accuser de Bergsonisme ou de Blondélisme (p.142) qu'il serait vain et injuste d'accuser un exégète de rationalisme ou de modernisme parce qu'il explique la Bible par la théorie des Genres Littéraires née au foyer du Rationalisme de Welhausen !

Le Manuel de Catéchisme

Mgr Lusseau a soulevé la question du manuel : faut-il encore faire remarquer qu'il ne nous paraît pas avoir perçu le vrai problème. L'étude historique des sources de notre Manuel national lui aurait montré qu'un Manuel, pour indispensable qu'il soit, n'est jamais donné dans sa rédaction définitive ; car un manuel portera toujours la marque de son époque.

Mgr Lusseau parle de fidélité à la tradition ; mais sait-il bien que cette tradition catéchistique qu'il revendique est relativement récente ? Notre premier manuel de catéchisme pour enfants date de la fin du XVIème siècle ; allons même jusqu'à faire remarquer que les initiateurs d'un manuel pour enfants furent les Protestants, Luther le premier ; que toute tentative de manuel en milieu catholique au cours du XVIème siècle fut longtemps suspecté de protestantisme... Ce furent Bellarmin et Pierre Canisius qui, les premiers, accréditèrent un manuel pour enfants. Or, leur manuel, rédigé en référence à la théologie post-tridentine, garde le caractère antiprotestant et quelque peu polémique de la contre-Réforme catholique ; et c'est ce manuel qui a été la matrice commune de toutes les éditions successives du catéchisme jusqu'à nos jours (cf. Jungmann « Catéchèse » p. 19-24).

Qu'un tel manuel ait rendu de grands services pour préciser le contenu de la foi en face de l'hérésie, qui oserait le contester ? Mais nous osons ajouter que les besoins religieux de notre temps ne sont point nécessairement ceux des âges précédents et qu'un formulaire de la foi n'est pas infailliblement lié à celui de Canisius. La fidélité de la Tradition nous invite à penser que les grands catéchistes du XVIème et XVIIème siècles auraient conçu un autre catéchisme, pour un temps où ce n'est pas le problème de la véritable Eglise qui est posé en premier, mais le problème hélas plus fondamental de l'existence de Dieu et de la divinité de Jésus-Christ.

Pour les hommes d'aujourd'hui, c'est la catéchèse de Dieu et du système de Jésus-Christ qui nous paraît la première à devoir être présentée ; nous sommes en accord ici avec tous les témoins de l'apostolat de notre temps. Comment les 13 demandes de notre catéchisme sur Dieu – pour ne prendre qu'un exemple – rédigées dans une logique plus que dans la ligne de la Révélation répondraient-elles à cette exigence de l'enseignement religieux d'aujourd'hui ? C'est la raison pour laquelle nous pouvons souhaiter légitimement un nouveau manuel qui, sans rien sacrifier d'un nécessaire intellectualisme de la foi et de la précision des formules à apprendre, présenterait les vérités religieuses sous un aspect plus proche de la Révélation. Les évêques allemands ont donné leur pleine approbation au Manuel rédigé récemment par Tillmann et qui va dans ce sens.

Faut-il encore ajouter que les catéchistes attendent justement du théologien une réflexion critique, une sorte d'épistémologie de la catéchèse. Serait-il téméraire de demander à un Doyen de Faculté de préparer une équipe de chercheurs et de théologiens qualifiés ?

III LA CRITIQUE EST PARTIALE

Non seulement sur le plan de la théologie de la catéchèse, la critique de Mgr Lusseau s'avère déficiente, mais encore sur le plan de la pédagogie. Son « Intellectualisme » le conduit à une caricature de la pédagogie religieuse qu'il définit par le critère du « besoin vital » et dont il dénonce le caractère progressif.

Le critère de la pédagogie religieuse

Quand Mgr Lusseau affirme que le critère essentiel de la pédagogie nouvelle se définit par « l'expérience religieuse » liée au « besoin vital » de l'enfant, il n'a point de mal à dénoncer le subjectivisme et l'immanentisme pragmatique qui seraient les déviations aberrantes de nos catéchistes. Mais comment en est-il venu à méconnaître à ce point le sens de nos efforts ?

En fait, le but que nous poursuivons dans nos catéchismes, c'est de rendre l'enfant disponible à l'action intérieure du Maître divin. Il s'agit de former ses habitus de vie théologale, comme nous l'avons dit plus haut. Autrement dit, c'est la Sagesse évangélique qui est le critère même de toute notre pédagogie, en tant que cette Sagesse implique discernement des vraies

valeurs spirituelles en face des valeurs du monde et en tant qu'elle postule chez l'enfant une docilité intérieure à l'Esprit-Saint.

Si nous parlons d'expérience religieuse, ce n'est pas du tout dans le sens moderniste du pur sentiment, mais dans le sens le plus paulinien et le plus thomiste : établir l'enfant dans sa relation personnelle avec Dieu, non pas senti subjectivement, mais reconnu présent en lui par la foi. L'activité de la foi théologale est donc sollicitée ; ce qui suppose – est-il besoin de préciser, tant cette évidence est criante – que l'enseignement doctrinal est toujours préalable à l'acte de foi. Où Mgr Lusseau a-t-il vu que la foi se réduirait à une sorte d'intuition vitale ne reposant sur rien d'objectivement transmis ?

La méthode nouvelle insiste beaucoup sur la causerie d'enseignement religieux ; c'est là que le catéchiste remplit sa mission qui est de transmettre le message divin. Beaucoup plus encore que par les techniques d'activités (dessins, chants, paraliturgies...) le renouveau catéchistique se définit par la rigueur de cette causerie de catéchisme présentée aux enfants selon le langage qu'ils peuvent comprendre. Qu'il y ait une part d'approximation dans cette causerie, que le langage relève davantage du genre « prophétique », comme diraient des exégètes, que du genre scolastique, qui nous blâmerait, quand le Seigneur lui-même a transmis la Bonne Nouvelle dans les cadres de la tradition prophétique d'Israël ?

D'ailleurs, il serait arbitraire de penser que la causerie ne rejoint aucunement le Manuel ; elle comprend toujours une part d'explications littérales destinées à faire saisir les formules que les enfants devront apprendre.

La progression pédagogique

Précisément parce que la causerie exige un langage intelligible à l'enfant, elle doit se plier aux exigences de la psychologie de l'enfant, i.e. d'un être en devenir qui accomplit progressivement son développement mental et spirituel. C'est ici que se situe le catéchisme progressif.

Mais, dans la manière dont en parle Mgr Lusseau, nous voyons bien qu'il ne juge la pédagogie progressive qu'au travers de préventions qui en dénaturent le sens : il dénonce le danger de « mutilation » doctrinale dans la présentation de la vérité religieuse ; il paraît voir l'enfant « in abstracto », sans même essayer de comprendre le rythme de progression.

Expliquons nous : le Catéchisme progressif n'est pas un catéchisme de « vivisection », comme le dit Mgr Lusseau (p. 177) ; il ne découpe pas la doctrine en tranches assimilables aux différents âges de l'enfant déterminé par « l'expérience religieuse » et le « besoin vital ». Un tel immanentisme est aux antipodes de notre effort pédagogique. Le catéchisme progressif est un catéchisme qui présente le mystère chrétien dans sa totalité globale à tous les âges de l'enfant ; mais il le présente sous l'aspect où cette globalité du mystère convient le mieux à la conscience religieuse et morale des enfants.

Encore une fois, nous nous excusons de ce rappel élémentaire, ce n'est pas à un doyen de théologie que nous apprendrons que le mystère chrétien peut être analysé et saisi sous de multiples aspects ; il est une « synthèse d'antinomies » selon l'expression d'un théologien récent, que l'intellectus fidei perçoit dans l'analogie de la foi. Et c'est justement cette virtualité féconde du mystère chrétien qui fonde la diversité des systèmes théologiques. L'incarnation rédemptrice, par exemple, n'est pas envisagée dans un système d'obédience thomiste, sous le même aspect que dans le système scotiste... Osera-t-on dire néanmoins que le thomisme ne respecte pas l'intégralité du mystère parce qu'il envisage la personne du Verbe incarné plus que l'homo assumptus ?

Pourquoi donc la pédagogie religieuse ne présenterait-elle point le mystère divin sous l'aspect privilégié qui le rend plus accessible à l'enfant parvenu à un stade défini de son développement moral et intellectuel ? Le mystère de la Rédemption, par exemple, c'est conjointement Jésus qui s'offre à son Père pour sauver les hommes (aspect spirituel), Jésus qui accepte toutes les circonstances de sa mort (aspect historique), Jésus qui mérite et qui satisfait pour nous (aspect proprement explicatif et théologique)... Est-il interdit de présenter l'aspect intérieur et spirituel à l'âge de 8 ans parce que les enfants sont plus sensibles au côté intérieur et religieux ? Y a-t-il dans cette présentation une adaptation mutilante du mystère ?

Il reste que certaines expressions peuvent prêter à confusion ; mais Mgr Lusseau a-t-il essayé de les restituer dans le cadre pédagogie qui les justifie ? La plupart des témoignages qui sont donnés en notes de ses articles constituent un lourd dossier d'imprécisions et d'approximations théologiques, c'est sûr. Mais, nous le répétons, une expression peut-être pédagogiquement valable sans être théologiquement complète ; ce que nous pouvons lui demander, c'est d'être exacte tout en demeurant partielle.

La critique faite à la pédagogie du Péch^é Originel, en particulier, est-elle bien fondée ? Le Péch^é Originel, c'est sans doute le péché transmissible à toute l'humanité qui appelle une rédemption universelle. Mais le péché originel, c'est aussi le péché originant, le péché du premier homme qui s'est situé en face de Dieu dans une attitude de refus ; ce qui compte pour l'enfant de 7 ou 8 ans qui accède à la conscience morale, c'est de lui montrer ce que signifie ce refus présenté à Dieu, c'est de l'aider à comprendre son propre péché. S'ensuit-il que nous réduisons le péché originel à un mauvais exemple des premiers parents ? Ce serait aussi injuste de nous faire cette accusation que d'accuser St Augustin de protestantisme avant la lettre parce qu'il parle de l'Eglise Corps du Christ sans découvrir, dans certains de ses sermons, sa réalité extérieure et visible...

Or, la plupart des arguments par Mgr Lusseau contre le catéchisme progressif extrapolent, non sans habilité, les leçons données à des enfants de 8 ans, voire de 5 ou 6 ans, comme s'il s'agissait de canevas de causeries ou d'expériences valables pour les enfants et adolescents plus évolués. C'est l'enfant « in abstracto » qui est devant lui. On comprend dès lors qu'il se montre sévère pour des leçons de silence qui n'inviteraient pas à autre chose qu'à une attention purement subjective au sentiment intérieur de la présence de Dieu... Mais ce qui est valable pour des jardins d'enfants ne l'est pas plus pour des catéchismes de communion solennelle. Le silence qui est alors exigé ne l'est plus au titre de la méditation et de la docilité au Maître devin qui nous aide à comprendre les choses de Dieu, selon le mot de St Paul.

Est-ce que par hasard, Mgr Lusseau nous ferait le reproche, en cherchant à intérioriser le message doctrinal, de nous rendre complices du St Esprit ? C'est Lui que nous visons à rendre présent dans la conscience religieuse de nos enfants ; un tel souci doit-il nous valoir le grief de mysticisme dangereux et aberrant ?

Conclusion

Ces notes ne sont pas exhaustives. Nous avons cru répondre à l'essentiel des accusations formulées par Mgr Lusseau contre ce qu'il appelle indûment la « nouvelle méthode » et qui n'est qu'un effort de renouvellement et d'intériorisation du catéchisme restitué dans toute une pastorale.

Nous voulons bien admettre que certaines expériences en cours, peut-être trop préoccupées du conditionnement psychologique de la foi, soient portées vers une pédagogie plus soucieuse d'une adaptation progressive que des exigences propres au mystère chrétien. Il est possible, encore, que certaines orientations générales ne tiennent pas compte de la situation religieuse des diverses régions. Pour notre part, nous ne pensons pas que la réalisation du programme progressif soit uniforme : il y a des paroisses dites de chrétienté, des milieux de famille préservés qui exigent pour les enfants un aliment catéchistique plus abondant et plus substantiel ; le danger de « nivellement par le bas » évoqué par Mgr Lusseau n'est pas illusoire tout à fait et c'est le défaut de tout programme de catéchisme de chercher un dénominateur commun à partir de la situation la plus défavorisée. Bien des fois, nous nous sommes expliqués de cette imperfection de notre Programme progressif : tel quel, cependant, il peut contribuer à orienter le travail des prêtres catéchistes et surtout à définir un esprit de notre enseignement du catéchisme.

S'ensuit-il que nous devions taxer de minimisme doctrinal tout le renouveau catéchistique ? Mgr Lusseau ne dit rien de toute une tendance actuelle qui voudrait assujettir l'enseignement aux conditions sociologiques des milieux de vie : n'a-t-on point voulu récemment lier la transmission des vérités religieuses à un personnel enseignant solidaire du milieu, à un vocabulaire qui serait celui du milieu ? Il y a là une réelle déviation qui irait jusqu'à méconnaître la transcendance même du message révélé. La formule « catéchisme dans la vie et par la vie » est remplie d'équivoques.

Quand nous parlons de « doctrine de vie au catéchisme », nous ne voulons absolument pas enlever sa primauté à la doctrine à connaître et à enseigner. Seulement cette doctrine de vie n'est pas référée à une discipline de système ; elle prétend bien garder l'orthodoxie, mais elle sait que le souci de

l'orthodoxie ne doit pas refuser un style de catéchèse. Nous faisons nôtre ce mot d'un théologien qui nous aide à penser notre pédagogie dans la voie de la vraie tradition de l'Ecclesia docens : « L'orthodoxie, la chose qui est la plus nécessaire et la moins suffisante ».

Abbé Jean Honoré
Professeur au Séminaire de Rennes